

COMPAGNIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN

Assemblée Générale des Actionnaires 2017

L'Assemblée Générale mixte des actionnaires de Michelin s'est réunie le 19 mai 2017 à Clermont-Ferrand sous la présidence de Jean-Dominique Senard, Président de la Gérance.

L'Assemblée Générale a adopté l'ensemble des résolutions soumises à son approbation, notamment :

- le versement d'un dividende de 3,25 € par action, payable en numéraire dès le 26 mai 2017,
- le vote favorable sur les éléments de la rémunération 2016 de M. Jean-Dominique Senard et de M. Michel Rollier,
- la reconduction de l'autorisation d'un programme de rachat d'actions avec un prix maximum de 160 € et la réduction du capital par annulation des actions rachetées.

L'Assemblée a renouvelé les mandats de membre du Conseil de surveillance de M. Michel Rollier et de M. Olivier Bazil pour une durée de 4 années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Marc Henry, Directeur Financier et membre du Comité Exécutif du Groupe, Directeur des Lignes Produit de Spécialités, a rappelé la très bonne performance du groupe Michelin en 2016, qui constitue une étape réussie sur sa feuille de route stratégique, avec une croissance supérieure à celle des marchés, un nouveau progrès de la rentabilité et une génération de *cash-flow* libre supérieure à 1 milliard d'€.

Après un premier trimestre en ligne avec ceux-ci, il a également confirmé les objectifs de croissance des volumes au niveau de l'évolution mondiale des marchés, de résultat opérationnel sur activités courantes supérieur ou égal à celui de 2016, hors effet de change, et de génération d'un *cash-flow* libre structurel supérieur à 900 millions d'€.

Après avoir salué le travail considérable des équipes de Michelin à travers le monde, Jean-Dominique Senard a rappelé la stratégie du Groupe qui découle de sa raison d'être : être un leader incontestable de la mobilité durable. Elle a pour ambition d'améliorer la mobilité et la satisfaction des clients durablement, d'abord avec la mise à disposition de pneumatiques innovants les plus adaptés, dont les performances durent du premier au dernier kilomètre. La stratégie consiste également à proposer au marché des services et solutions autour du pneu pour améliorer l'efficacité de la mobilité, à développer les activités qui font vivre à nos clients des moments uniques de mobilité et à mettre au service de tous les acteurs de la mobilité durable les matériaux de haute technologie que Michelin a développés.

Le déploiement de cette stratégie exige une transformation rapide des modes de fonctionnement de Michelin. Elle repose sur l'initiative « Service au client », ainsi que sur la transformation digitale du Groupe, sur la responsabilisation de ses équipes et enfin, sur la simplification des processus.

Les présentations, le résultat des votes des résolutions et une retransmission intégrale de l'Assemblée Générale seront disponibles dès le 20 mai 2017 sur le site Internet du Groupe (www.michelin.com/fre).

AVERTISSEMENT

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de titres Michelin. Si vous souhaitez obtenir des informations plus complètes concernant Michelin, nous vous invitons à vous reporter aux documents publics déposés en France auprès de l'Autorité des marchés financiers, également disponibles sur notre site Internet www.michelin.com/fre.

Ce communiqué peut contenir certaines déclarations de nature prévisionnelle. Bien que la Société estime que ces déclarations reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de publication du présent document, elles sont par nature soumises à des risques et incertitudes pouvant donner lieu à un écart entre les chiffres réels et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations.